

Diplôme de français professionnel - Tourisme-Hôtellerie-Restauration B1

RS2125 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	413, 320, 136
Formacode(s)	15242
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE FRANCE - DIR RELATIONS INTERNAT
ENSEIGNEMENT · SIRET : 13001727000237

Partenaires habilités

99 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 69 à former et organiser l'évaluation et 30 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABC FORMATION	34123951500032	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700024	Former et organiser l'évaluation
ACCENT FRANCAIS	42363685100028	Former et organiser l'évaluation
AC LANGUES	39281279800040	Former
ACL PARIS	82403983800019	Former
ACTIVE CONSULTING	75305071500014	Former
ACTUA FORMATIONS	48441024600025	Former
ADOMLINGUA COMMUNICATION	48154142300028	Former
AJC FORMATION	50096702100030	Former

Liste complète des 99 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2125-diplome-de-francais-professionnel-tourisme-hotellerie-restauration-b1/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B1 une compétence en français de niveau indépendant, qui permet à l'utilisateur de comprendre et de s'exprimer dans les situations courantes de la vie sociale et professionnelle. Le/la titulaire de ce diplôme peut réaliser des actes de communication professionnelle courants dans un contexte courant ou imprévisible.

Ce diplôme répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel non francophone des secteurs touristiques (restaurants, hôtels, agences de voyage, office de tourisme...) afin de toucher une clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone. Il s'appuie sur des documents, des mises en situation et des tâches de communication qui sont celles d'un professionnel du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B1 atteste de la capacité d'un professionnel des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration à travailler en français : Comprendre et traiter des documents professionnels ainsi que les demandes de clients, interagir à l'oral présenter une offre touristique et animer une visite guidée.

Exemples :

- Comprendre les éléments essentiels de documents professionnels destinés à la clientèle (menus, brochures, plans, programmes d'activités, descriptifs de prestations touristiques) et de messages de clients.
- Renseigner des documents professionnels usuels et rédiger des propositions sur mesure, notamment en réponse à des demandes de prestations de clients, et apporter des réponses personnalisées à des commentaires de la clientèle.
- Comprendre l'essentiel de demandes et de messages de clients ou de prestataires, en face à face ou au téléphone, dans des situations courantes ou imprévisibles.
- Présenter une offre touristique de manière personnalisée et argumentée, débiter l'animation d'une visite guidée en annonçant le programme.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du français sur objectif spécifique (FOS), qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B1 valide une compétence en français de niveau B1 du CECRL.

A ce niveau, le candidat peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé dans le cadre d'un sujet concernant secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Il est capable de communiquer dans la plupart des situations rencontrées dans l'accueil d'un client francophone et peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets liés au tourisme et à l'hôtellerie.

Niveau atteint en compréhension écrite, compréhension orale, compréhension et expression écrite, expression orale, dans les situations de communication courantes de la vie professionnelle dans le domaine de spécialité de l'hôtellerie et du tourisme pour un niveau B1.

Comprendre et traiter l'information (1h15)

Traiter l'information écrite

- Proposer un menu adapté à une demande de prestation
- Répondre à des commentaires de clients sur un forum

Traiter l'information orale

- Prendre une commande en tenant compte des demandes spécifiques des clients
- Réaliser un affichage pour informer de la confirmation ou de l'annulation d'une prestation
- Actualiser le registre de réservation d'un hôtel

Interagir à l'écrit

- Rédiger une proposition de formule de voyage sur mesure

Interagir à l'oral (Préparation : 20 minutes. Passation : 15 minutes)

- Présenter des circuits touristiques et argumenter en faveur de l'un d'entre eux
- Présenter un plan de visite guidée

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2125/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 240 €
Coût moyen par dossier	1 240 €
Durée moyenne	60 h
Période	06/2020
France compétences	100 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.